



**SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE
MOUSTIQUE TIGRE POUR L'ANNÉE 2021**

FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES COPROPRIÉTÉS

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la copropriété :.....
Adresse complète à Bron:.....
Nom du syndic :
Adresse complète du syndic :.....
.....
SIRET du syndic (Sauf si syndic bénévole) :.....
Nom et prénom du gestionnaire du dossier :.....
Téléphone du gestionnaire:.....
E-mail du gestionnaire :.....

**CARACTÉRISTIQUES DU OU DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE
MOUSTIQUE TIGRE ACQUIS**

- **premier type de piège à moustiques**
 - MARQUE :
 - MODÈLE :
 - NOMBRE DE PIÈGE(S) :
 - NOM DU POINT DE VENTE :
 - PRIX D'ACHAT (TTC) :
- **second type éventuel de piège à moustiques**
 - MARQUE :
 - MODÈLE :
 - NOMBRE DE PIÈGE(S) :
 - NOM DU POINT DE VENTE :
 - PRIX D'ACHAT (TTC) :

Joindre la copie de la ou des factures au nom du demandeur et datée entre le 1er avril 2021 et le 30/09/2021

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné :

agissant en tant que représentant le copropriété

- demande le versement de la subvention au taux maximum telle que prévue par la délibération 21- 0401DEL13 prise par le conseil municipal de Bron le 1er avril 2021.
- accepte la visite à mon domicile ou dans l'enceinte de la copropriété d'un technicien de l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) pour définir le meilleur positionnement du ou des pièges et me conseiller sur les bons gestes à accomplir pour détruire les sites larvaires éventuels,
- accepte qu'un suivi de la lutte contre le moustique tigre puisse être réalisé dans le temps par un représentant de la Commune ou de l'EID.
- reconnais être informé qu'en cas de fausse déclaration ou de refus de visite d'un technicien de l'EID, la subvention versée devra être restituée à la Ville..

Fait à Bron le

Le traitement du dossier de subvention nécessitera un traitement informatique.

DÉCISION D'ATTRIBUTION

Dossier complet : Oui - Non

	Présent et valide
SIRET du syndic de gestion d'immeuble, si les copropriétaires ont confié la gestion de leurs biens à un professionnel.	
Facture d'achat du dispositif de lutte conforme :	
<i>Date d'achat entre le e 01/04/2021 et le 30/09/2021</i>	
<i>Facture établie au nom de la copropriété</i>	
<i>Mention « acquittée » ou indication claire du paiement intégral</i>	
Justificatif du nombre de m² du terrain	
Un Relevé d'Identité Bancaire au nom du demandeur	

Subvention à verser :

Nombre de pièges subventionnables au regard du nombre de m² :

Pièges achetés	Marque et modèle	Prix d'acquisition TTC	Montant de la subvention
Piège n°1			
Piège n°2			
Piège n°3			
Piège n°4			
Piège n°5			
TOTAL DE LA SUBVENTION A VERSER			

Signature de l'instructeur

A Bron le

Le traitement du dossier de subvention nécessitera un traitement informatique.